

quelques années durant lesquelles le commerce avait subi une grande dépression, non seulement au Canada, mais dans toutes les autres parties du monde, et quand les honorables ministres libéraux prirent après eux le pouvoir le commerce s'améliora et prospéra de nouveau, comme l'a dit l'honorable sénateur de Saint-Jean, et j'espère qu'il continuera à s'améliorer et à prospérer. Je ne crois pas cependant que si nous leur enlevions le pouvoir, nous verrions une dépression du commerce comme celle dont nous avons été témoins en 1874, 1875 et 1876 et qui existait en 1894-5-6. Tout Canadien doit se réjouir de la prospérité qui règne depuis quelque temps, et doit espérer que cette prospérité continuera. Les projets de loi dont il est fait mention dans le discours du trône sont peu nombreux. On ne nous dit pas ce qui sera fait au sujet des bureaux de poste. Les honorables sénateurs qui ont proposé et secondé l'adresse auraient été bien aimables de demander à qui de droit des renseignements relativement à cette importante question, afin de pouvoir faire connaître à la Chambre ce que le gouvernement a l'intention de faire, et ce qu'indique l'allusion qui a été faite au sujet des bureaux de poste. Est-ce que le système de la livraison des lettres par les facteurs sera appliqué dans les campagnes, comme la chose se pratique en Angleterre? Si cela doit se faire, je suis sûr que le déficit de ce département sera à l'avenir plus considérable que jamais, pour la raison que le pays ne contient pas une population assez dense pour justifier la livraison postale à domicile dans les districts ruraux du pays—au moins c'est mon opinion. Le gouvernement a-t-il l'intention d'étendre l'affranchissement des lettres à un sou aux cités, villes ou villages. Si vous mettez une lettre à la poste et qu'elle soit à destination d'un endroit en dehors des limites de la ville, vous payez le double de ce que vous donnez pour affranchir une lettre qui doit sortir du bureau de poste auquel vous la confiez. Ou bien allons-nous ressusciter la vieille loi qui faisait payer plus cher pour le transport d'une lettre d'Ottawa à Hull que pour le transport d'une lettre d'Ottawa au Portage-du-Rat? Allons-nous voir des taux exceptionnels, tels que décrétés par l'ancienne loi, entre les différentes provinces? J'espère que non. Nous avons le port de deux sous. Qu'il reste à deux sous. N'ayons pas de taux ex-

Hon. sir MACKENZIE BOWELL.

ceptionnels. Peut-être que mon honorable ami de la droite pourra nous donner ces renseignements, la prochaine fois qu'il prendra la parole. J'ai parlé plus longuement que je n'en avais d'abord l'intention. Je me suis cependant borné à effleurer les différents sujets contenus dans l'adresse. Je félicite l'honorable sénateur de la droite qui a préparé une adresse que personne ne peut critiquer. Je n'ai jamais vu une adresse être à la fois si longue et si courte. Il n'y a aucun doute là-dessus.

L'honorable M. LANDRY : Ecoutez! écoutez!

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL : Ce qui la rend remarquable, c'est l'absence des choses qu'elle devrait contenir. Est-ce que l'honorable sénateur nous a dit—j'espère que ce que les journaux ont récemment dit à ce sujet est vrai—que nos astronomes ont délimité la frontière qui doit séparer le Canada de l'Alaska. Si la chose est vraie, tout le monde apprendra avec plaisir que Skagway, Dyea et Pyramid Harbour sont dans le Canada, et que nous aurons les plus grandes facilités d'accès aux mines d'or de ce pays sans quitter le territoire canadien. J'espère que cela est vrai. Cela a été notre rêve. C'est, je crois, le rêve de l'honorable ministre de la justice, un gentilhomme qui, je n'hésite pas à le dire, s'est plus occupé, à tous les points de vue, des frontières entre le Canada et les Etats-Unis qu'aucun autre homme au Canada. Si cela est vrai, on doit approuver plus que jamais cette chambre d'avoir rejeté le bill relatif au chemin de fer du lac Teslin et de la rivière Stikine.

L'honorable M. LANDRY : Ecoutez! écoutez!

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL : Il y a eu dans le discours du trône une autre omission, sur laquelle j'appelle l'attention de l'honorable sénateur, et j'espère qu'il pourra nous donner à ce sujet quelques renseignements. Nous avons tenté, depuis plusieurs années, d'établir une ligne de steamers rapides entre le Canada et la Grande-Bretagne, afin de pouvoir avoir notre part du commerce de transport des marchandises qui sont maintenant expédiées de New-York en Europe. Nous savons que la plupart des marchands de Montréal qui font le commerce avec l'Angleterre, quand ils sont pressés, vont aux